Les leçons du passé Géographie historique des marchés de Stockholm 1540 – 1918

Christina Nordin Docteur en géographie humaine 161 Av de Salbris, 41200 Romorantin

Tél: 02 5488 2949 E-Mail: christina.nordin@dbmail.com

Les leçons du passé. Géographie historique des marchés de Stockholm 1540 – 1918

Résumé : 5 -8 lignes

Mots-clefs:

Lessons of the past. Historical geography of the Stockholm markets 1540 – 1918

Summary: 5 - 8 lignes

Key-words:

Résumé managerial – quelle forme ? Nombre de lignes ?

Problématique

Depuis le début de mes recherches sur le commerce ambulant moderne s'est posée la question concernant la dissimilitude entre l'offre des marchés français et celle des marchés suédois. La diversification de l'offre alimentaire et celle des autres articles présents sur les marchés de la banlieue parisienne ainsi que la modernité des étals (5) contrastaient avec les quelques produits agricoles suédois (légumes, fruits, fleurs) sur les étals classiques en bois.

L'explication a été fournie par les recherches pour un livre - "La Pagaille - les marchés de Stockholm 1540 - 1918" (10). Cet ouvrage de géographie historique sur le commerce ambulant présente l'analyse de l'évolution des marchés de la capitale de la Suède, c'est à dire de la distribution et de l'alimentation d'une ville en pleine croissance.

Grâce aux archives de la Ville de Stockholm (voir Annexe méthodologique – Les sources), il est possible de suivre :

- l'évolution de 41 places marchandes, leur diversification et spécialisation
- celle de leurs commerçants: paysans, pêcheurs, revendeurs urbains ou venus d'autres régions de Suède et qui vendaient d'une place fixe ou en ambulant
- l'implantation des halles de détail et de demi-gros
- le processus de création et de localisation des abattoirs municipaux et
- la création et le développement d'un service municipal gestionnaire et spécialisé, la SIS (Direction des abattoirs et des halles).

« La Pagaille » - résumé de l'ouvrage

Pendant le règne de Gustav Ier et de ses fils (1526-1592) et lorsque la ville compte 6 000 habitants il existe trois marchés localisés sur l'île centre-ville entre les deux bras du lac Mälaren. La loi stipule la concentration de tout commerce sur l'île. Les transports se font principalement par voie maritime. Le soulèvement postglaciaire (une hausse des terres de 0.80 cm par siècle) provoque la modification du contour des berges et celle de la localisation des marchés. Durant toute la période où le transport maritime demeure important, de nombreux marchés sont situés le long des quais ou dans leur proximité.

En 1640, la Suède est devenue une grande puissance européenne. La capitale s'étend et s'embellit. Le plan Renaissance en 1640 sera suivi du démantèlement de la colline de Brunkeberg dont les débris sont placés le long des berges et constitueront de nouvelles places marchandes. La reine Christina ordonne en 1649 que les marchés urbains soient ouverts les mercredis et les samedis.

Entre 1770 et 1820, les ponts nord et sud constituent d'importants centres commerciaux. Différentes corporations s'organisent et veillent à obtenir des avantages légaux et des places sur les marchés, au détriment des commerçants ambulants non organisés.

A partir de 1860, l'industrialisation rapide induit l'extension de la ville et sa croissance démographique. La modernisation urbaine implique l'ouverture de marchés sur les berges, sur les axes de transport et les voies très fréquentées ainsi que dans des quartiers résidentiels nouveaux ou en expansion. Puis avec le développement des transports ferroviaires et routiers, les nouveaux marchés se localisent près des gares.

Mais le commerce alimentaire reste chaotique sur les vingt marchés malgré la dissociation de la vente de l'alimentation de celle des produits encombrants et de la disparition des

corporations en 1864. La demande croissante induit beaucoup de falsifications et de fraudes, la consommation immodérée de viande (100 kilos / personne / an) à l'ouverture d'abattoirs privés peu hygiéniques.

A partir de 1860, le développement du commerce moderne vient concurrencer le commerce des marchés; il s'agit d'échoppes de lait, de magasins d'alimentation générale ou d'épicerie fine, de magasins de vêtements, de coopératives, de bazars et de grands magasins avec leurs grandes vitrines éclairées et la publicité qui s'ensuit. Quelques commerçants habiles qui fréquentent foires ou marchés saisissent cependant cette opportunité et ouvrent un magasin qui constituera la base d'une future grande société commerciale tels que P.U.B. et NK.

En 1871, il y a 589 magasins dont la vente se compose en totalité ou partiellement d'alimentation. Parmi celles-ci, 162 artisans (boulangers, bouchers, charcutiers fabricant du saucisson et chocolatiers, fabricants de vinaigre) et 336 magasins revendeurs (épiceries, quelques magasins de thé et café). Pour terminer, 31 marchands de vin et 27 brasseries, 33 fabricants d'eau de vie ou de vin.

En 1902, un comptage effectué par le vétérinaire municipal montre qu'il y a 1277 magasins (avec téléphone) qui vendent principalement des épiceries ou du lait contre 1007 commerçants qui ont une place fixe sur les marchés de plein air et vendent de la viande, du poisson et des fruits et légumes. En outre il existe un très grand nombre de revendeurs, de maraîchers et de petits vendeurs qui n'ont que des places de volants et qui viennent les samedis lorsque le climat le leur permet.

La construction de halles à Stockholm débute tard. Le conseil municipal tergiverse, ses membres craignent ne pas pouvoir faire face aux investissements nécessaires ou de les faire fructifier. Mais au total, neuf halles seront édifiées entre 1882 et 1914 : deux par la ville et les autres par des sociétés particulières.

Les halles de Baltard et Caillet, ouvertes en 1854 à Paris, sont déjà connues en Suède et y serviront de modèle comme dans bien d'autres pays (1, 2, 3, 12). Elles sont une véritable innovation commerciale au niveau mondial pour l'approvisionnement des villes. Elles sont grandes, claires, propres, bien ventilées, pourvues d'égouts et de caves en sous-sol et entourées de surfaces de stationnement. Protégés du soleil, les aliments exposés sont regroupés par type de produit. La concurrence s'y exerce pleinement. L'hygiène est surveillée par les vétérinaires, les prix par des commissionnaires.

En Suède, les tenanciers des étals sous les halles voient cependant d'un mauvais œil la concurrence des marchés en plein air. Ils commencent à agir en les médisant, puis en voulant les supprimer. Lorsque la population de Stockholm continue à rapidement augmenter (350 000 hab. en 1912 sans compter les faubourgs), le conseil municipal n'a toujours pas résolu le problème d'engorgement sur les marchés en plein air. Sur quelques marchés la vente en gros des pêcheurs et des paysans a lieu jusqu'à neuf heures, la vente au détail des revendeurs ensuite jusqu'à seize heures, voir onze heures le samedi, jour de paye.

L'anarchie est due au manque de gestion moderne et d'initiatives des politiciens et à leur attitude libérale. Le développement du nombre de marchés et leur organisation ne suivent

pas l'évolution démographique. L'alimentation devient un objet de spéculation et de profit et de nombreuses petites entreprises se développent comportant autant de risques sanitaires. Ces menaces sont maintes fois soulignées par les vétérinaires municipaux très préoccupés par les aspects sanitaires.

Influencée par des informations de l'étranger, une nouvelle réglementation des marchés est adoptée en 1898. Elle implique la définition des termes du commerce ambulant, des conditions d'hygiène à respecter, les heures et les places où ce commerce est autorisé, des règles à respecter pour l'occupation des places, l'interdiction d'abattre de la volaille etc.

Le travail de la SlS

En 1907 est enfin créée la "Direction des abattoirs et des halles" (SIS), en premier lieu pour gérer la construction complexe des premiers abattoirs municipaux.

Le premier bâtiment de SIS est cependant une halle de gros à la marée (1910-1938) de 467 mètres carrés, chambre froide incluse et avec accès au chemin de fer. Elle va contribuer à mieux fournir la ville en poisson et fera baisser leur prix grâce aussi bien à la concurrence interne qu'à la publication régulière des cours.

Une halle centrale de gros et de détail (1912-1985) de 4657 mètres carrées, située près de la gare n'aura jamais le succès escompté vu que seulement quelques grossistes et commerçants voudront s'y installer et peu de clients y viendront.

L'édification des grands abattoirs et leurs bâtiments annexes est terminée en février 1912 sur 29 hectares. L'ouverture de cet ensemble implique la fermeture d'une cinquantaine de petits abattoirs privés et malsains, un contrôle vétérinaire stricte, la vente d'une viande estampillée et la publication des cours.

Responsable des abattoirs, des halles, des marchés, d'un marché flottant au poisson et de cinq autres établissements à caractère alimentaire ainsi que de 136 employés, la direction SIS s'avère en 1914 tout à fait rentable pour la ville. Elle doit également assurer l'approvisionnement alimentaire en temps de guerre, obligation sous peu mise à rude épreuve.

Les interdits pleuvent

Arrive sur les marchés en plein air la période des interdictions. La réglementation de 1898 implique malheureusement aussi que ne sont plus autorisés sur les marchés des articles tels qu'habillement, porcelaine, ustensiles de cuisine et mercerie. Car, précise-t-on, « ces articles peuvent aussi bien être achetés dans ces nouveaux magasins ». L'ancestrale forme de commerce est sciemment abandonnée au profit des formes modernes.

Puis le service d'hygiène municipal interdit, en 1911, la vente de lait sur les marchés et de manière ambulante. Il y avait alors un magasin de lait pour 225 habitants.

Ensuite SIS s'attèle à combler les places vides dans les halles pour éviter aussi bien un déficit budgétaire que le chaos quotidien sur certains marchés. Sur les neufs marchés existants alors est donc interdite, en 1914, la vente de produits carnés, puis celle de la volaille, de la charcuterie, du poisson et des crustacés, du pain et des produits crémiers.

Reste alors à y vendre les fruits et légumes de deuxième qualité, la première étant réservée pour les magasins, selon le désir exaucé, entre autre, de l'association des pomologues.

Puis, suite à l'initiative de quelques commerçants sédentaires, l'interdiction de la vente des produits d'importation et de tout article non alimentaire est décidée en 1918 par le conseil municipal, suite à l'action d'un nouveau riche, ex-menuisier devenu propriétaire d'un magasin de fruits.

La SIS ne réagit pas, trop occupée par les problèmes d'approvisionnement alimentaire posés par la guerre et de très froids hivers.

Toutes ces interdictions émises dans la capitale seront reprises peu à peu par de nombreuses municipalités suédoises dans les décennies à venir, souvent suite aux actions des organisations locales des commerçants sédentaires.

L'offre des marchés en plein air suédois est donc limitée, pendant un siècle, aux légumes, fruits et fleurs cultivés en Suède et aux articles de l'artisanat local.

Et pourtant les marchés subsistent

Dans un pays septentrional qui subit des hivers rigoureux l'arrivée de la saison chaude ainsi que les fêtes qui brisent l'obscurité de l'hiver sont suivies avec plus d'attention. Le marché est le lieu qui expose de manière immédiate et compréhensible le reflet des variations saisonnières et celui des distractions populaires, à commencer par les décorations de Pâques, suivies des premières pommes de terre nouvelles, des framboises du terroir puis des décorations de Noël.

Si les marchés survivent en Suède c'est grâce à trois facteurs. Tout d'abord quelques producteurs, commerçants et artisans continuent à venir proposer leurs produits sur les marchés car c'est leur gagne-pain. Les revendeurs d'articles étrangers vont peu à peu revenir, malgré l'opposition des magasins. Ensuite une certaine clientèle du centre-ville et un ou deux élus exigent que les marchés subsistent. Finalement, dans les nouveaux faubourgs, la planification urbaine des années 1950 se sert d'une place planifiée - dite « de marché » pour l'entourer de magasins de détail et y faire venir un maraîcher ou un fleuriste plutôt otage symbolique.

Exception faite de quelques municipalités peu peuplées mais très étendues au Nord de la Suède, la plupart des communes suédoises avaient donc vers 1990 un ou plusieurs marchés où la vente limitée avait le droit de s'exercer (8). Mais les marchés suédois végètent pendant le $20^{\text{ème}}$ siècle.

Les foires annuelles ou mensuelles en province – où les restrictions ne sont pas toutes imposées – se développaient cependant. Elles devenaient plus nombreuses, étaient ouvertes plus de jours et drainaient de plus en plus de visiteurs. (8).

Les commerçants ambulants s'organisent - un tournant

L'évolution du commerce moderne sédentaire en Suède suit celle en Europe. Les magasins en libre service et les supermarchés arrivent vers 1960, les hypermarchés et les centres commerciaux vers 1970.

Les marchés sont considérés comme étant obsolètes. Les commerçants ambulants sont traités de » fraudeurs ». Au niveau national les statistiques et les recherches sont inexistantes. S'ébauche donc une tentative gouvernementale qui comporterait une modification de la législation dont l'objectif serait la suppression totale des marchés (6).

Ce danger deviendra le déclic nécessaire pour éveiller la conscience professionnelle des commerçants ambulants dont la plupart travaillent tant sur les foires que sur les marchés. Lorsqu'ils réalisent le risque de perdre leur gagne-pain, ces individualistes, inspirés par une association active aux Pays-Bas, vont créer une association suédoise apolitique en 1980. Et les ambulants vont pouvoir entamer de réels pourparlers avec le ministère responsable.

Ce n'est que depuis cette date – et pour la première fois depuis cinq siècles - que les commerçants des marchés et des foires réussissent à se faire entendre. Ayant à son coté des avocats spécialisés, l'organisation TOMER est maintenant un interlocuteur écouté et respecté auprès des autorités. Elle se fait connaître grâce à sa revue trimestrielle et à ses sites sur Internet (13).

Conclusions – les leçons du passé

Si l'offre commerciale des marchés urbains hebdomadaires en Suède est limitée par rapport à celle des marchés d'autres pays européens, la raison en est cachée dans l'histoire des marchés de la ville de Stockholm.

Tout d'abord une législation qui n'a cessé d'être négative pour cette forme ancestrale du commerce. Les limitations de l'offre ont constitué une « innovation négative » vastement diffusée. Celle-ci a longtemps restreint aussi bien le développement que la modernisation (évolution de l'étal vers des remorques et des camions-magasins) de cette forme de commerce

Depuis deux décennies les géographes tiennent compte de la législation (4). Prendre en compte la législation et ses conséquences à tous les niveaux géographiques s'est avéré être aussi une source riche en renseignements - quoique compliquée - dans une étude sur plusieurs siècles.

Deuxièmement la remarquable attitude passive des pouvoirs publics suédois pendant des siècles. Les risques liés à une alimentation insalubre étaient balayés par les profits qu'on pouvait tirer de ce genre de commerce. Ensuite la sous-nutrition des couches défavorisées à cause des prix élevés ou du manque de produits n'émouvaient pas ces messieurs bourgeois du conseil municipal. Finalement, les difficultés quotidiennes qu'impliquaient l'achat de produits alimentaires ne les concernaient pas car il était le domaine et le souci des bonnes et des épouses.

L'attitude passive des pouvoirs publics vis-à-vis du commerce ambulant n'est malheureusement pas réservée à la Suède. Nombreux sont encore les pays européens où font défaut les statistiques nationales et les recherches sur cette forme de commerce au niveau universitaire.

En prenant comme exemple seize pays européens (annexes Les problèmes de la recherche et tableau 1) (7) l'on trouvait en 1992 environ 57000 lieux de marchés et de foires dont la tenue peut varier entre un et sept jours par semaine à une fois par an. Il existait alors plus 3100 halles et marchés couverts dont les jours d'ouverture varient également. Et presque un million de petites entreprises de type familial travaillaient à plein temps dans le commerce ambulant. Un chiffre à compléter par un nombre non calculable (commerçants semi-sédentaires, artisans, maraîchers et cultivateurs, forains, SDF) qui y vendent à temps partiel.

Troisièmement la faiblesse des corporations et des commerçants ambulants est évidente. Les ambulants ont été presque éradiqués par divers lobbyistes du commerce sédentaire et des cultivateurs à tous les niveaux, représentants plus forts, mieux formés, ayant plus de temps et de moyens pour s'organiser et faire valoir leur point de vue. S'il existe de nos jours une organisation en Suède et dans la plupart des pays européens, elles sont encore loin d'avoir une influence certaine. Les commerçants ambulants sont rarement invités dans les travaux des chambres de commerce ou de planification de type urbanisme commercial.

Finalement, les marchés sont actuellement considérés plus sous l'angle de l'animation que comme des centres d'approvisionnement modulables, capables de remédier au manque d'approvisionnement local ou de produits spécifiques mais aussi capables de créer des emplois, d'intégrer les immigrés, de générer des revenus pour les municipalités et de tester de manière simple de nouveaux produits (11).

Et pourtant le nombre de marchés se développe grâce à une implantation facile et une architecture variable et flexible. Ils peuvent adopter des formes nouvelles (marchés nocturnes, marchés tournants européens), présenter des offres thématiques (marchés bio, fermiers, artisanaux, des saveurs, de Noël etc.) et faire renaître des formes oubliées suite aux demandes répétées formulées par les consommateurs pour des raisons diététiques (renouveau des marchés de fermiers et des marchands des quatre saisons), pour des raisons de sécurité (lutte contre la drogue dans les villes anglaises) ou pour des raisons de proximité (renouveau des tournées des artisans et des semi-sédentaires) (9). Souvent encore mal tolérés par les concurrents sédentaires, ces jeunes marchés et autres formes sont proposées par de nouveaux gestionnaires (partenariat public-privé, fondations, concessionnaires, sociétés privées, associations et comités des fêtes).

Forme ancestrale d'échanges, le commerce ambulant européen – marchés, foires et tournées – peut encore avoir de beaux jours en perspective pour des raisons tant anciennes que nouvelles.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) Castaner Munoz, E. (2004), *L'architecture métallique en Espagne : les halles au XIXe siècle*, Coll. Etudes, Presses Univ. Perpignan.
- (2) Lee, J. (2009), *The market hall revisited*, Linköping studies in Arts and Sciences no 497, Linköping Univ.
- (3) De Moncan, P. (1994), Baltard, les Halles de Paris, Ed. de l'Observatoire.
- (4) Metton, A. (éd.) (1988), *L'application de la Loi Royer (1974-1988)*, CNRS-Comité National de Géographie.
- (5) Nordin, Ch. (1983), Marchés, commerçants, clientèle. Le commerce non sédentaire de la région parisienne, Inst. Géographie Humaine, Univ. Göteborg, 531.
- (6) Nordin, Ch. (1988), Recherche, commerce et législation en Suède, *L'application de la loi Royer*, Metton A, CNRS-Comité National de Géographie, Paris, 55-66.
- (7) Nordin, Ch. (1992), The hidden dimension: European mobile trade. Statistical estimates and an attempt to classify various forms of market halls and mobile trade, *International Dimensions of Commercial Systems*. Huff D.L. (ed.), Univ. of Texas at Austin, Austin, Texas 1992, 186 205.
- (8) Nordin, Ch. (1994), Fairs and market trade an expanding form of retail trade, *National Atlas of Sweden, Vol 17*, Stockholm, 132-133.
- (9) Nordin, Ch. (1997), Tournées commerciales, services et loisirs itinérants. Etude pilote en Région Centre 1989 1994, *Actes du Colloque Européen de Rouen 1994*. Metton A Lemarchand N. éds. C.E.R.A.C., Univ. Paris-Val-de-Marne, Créteil 1997, 215 230.
- (10) Nordin, Ch. (2009), *Oordning torghandel i Stockholm 1540 1918* (La pagaille les marchés de Stockholm 1540 1918), Lund. Résumé en français 298-306.
- (11) PPS Project for Public Spaces, <u>www.pps.org/articles/the-benefits-of-public-markets</u> du 23/07/2011.
- (12) Schmiechen, J. et Carls, K (1999), *The British Market Hall. A Social and Architectural History*, Yale Univ. Press.
- (13) TOMER Torg och Marknadshandlarnas Ekonomiska Förening (Association Economique des Commerçants sur Marchés et Foires) . Sites : www.tomer.se et www.tomer.se et www.tomer.se et des Foires en Suède) ou www.scribd.com/doc/.../Swedish-Market-Magazine-SVP-Story du 23/07/2011.

[ENCADRES]

Les problèmes de la recherche

Les formes du commerce ambulant sont nombreuses et variées : marchés, foires, tournées, vendeurs dans les rues et halles ouvertes quelques jours par semaine.

Un première tâche est donc de répertorier ces formes, de les définir (voir réf.) et d'essayer de cerner leur importance (tableau 1).

Pour étudier ce commerce ancestral il faut aussi comprendre la périodicité (hebdomadaire, mensuelle ou annuelle, régulière ou saisonnière), l'offre et la superficie de vente variable selon les jours de la semaine, la gestion (municipale, concédée ou privée), la législation (souvent ancestrale et locale) et le vocabulaire très spécifique et varié (avec des termes régionaux voir locaux).

Référence bibliographique

Desse, R.-P. (2008), *Dictionnaire du Commerce et de l'Aménagement*, Presses Univ. Rennes.

Annexe méthodologique – Les sources historiques et géographiques

Les sources utilisées pour « La Pagaille » sont en premier lieu toute la législation et les cartes, puis les rôles et les illustrations.

La législation est rarement explorée par les géographes. Les Actes Administratifs aux niveaux national, municipal et local concernant les marchés, leurs commerçants et les corporations, les halles et les foires, l'alimentation et l'hygiène ainsi que différents produits alimentaires ont été recherchés de 1252 à 1983. Répertoriée, classifiée et traduite en langue moderne, riche et descriptive, cette législation complexe (plus de 700 références) induit des implications différentes à chaque niveau.

La deuxième source est une collection de cartes de 1622 à 1895 grâce auxquelles les localisations et déplacements des marchés et les différents noms qu'ils portent au cours des siècles ont pu être trouvés.

La troisième source est la collection de rôles tenus à la main par le Conseil du Commerce. Ils répertorient les revendeuses, un métier exercé de la fin du 15ème siècle et jusqu'en 1864. Confiée à une doctorante en histoire des femmes, elle a fait l'objet d'une thèse (Bladh 1991) et d'un article (Nordin 2010). Quelques unes de ses conclusions forment une partie des chapitres 6, 7 et 8 de « La Pagaille » car il était indispensable de présenter ces femmes - véritables mini-marchés ambulants - pour bien couvrir tous les aspects de l'activité des marchés, de la vente ambulante et de la vente au détail à Stockholm. La quatrième source, ce sont de très anciennes thèses, entre autre de droit (Herlitz 1920) et de géographie (Hedenstierna 1949).

Les 212 illustrations suédoise ou étrangères ont confirmé ou complété les informations des sources écrites.

A partir des mêmes sources, l'auteur a également étudié les quatre foires annuelles de Stockholm ainsi que les raisons pour lesquelles elles ont mis si longtemps à être créées (Nordin 2008).

Références bibliographiques

Bladh, Ch (1991), *Månglerskor* (Les revendeuses), Stockholmsmonografier nr 109, Inst. Histoire, Univ. Göteborg. Résumé en anglais.

Hedenstierna, B (1949), *Stockholms skärgård* (L'archipelage de Stockholm), Inst Géographie, Univ. Stockholm.

Herlitz, N. (1920), *De svenska städernas privilegier* (Les privilèges des villes suédoises). Inst. Histoire Urbaine, Univ. Stockholm.

Nordin, Ch (2008), Nytta och nöje, shopping för alla - julmarknad, lövmarknad, häst- och höstmarknad (Fun and shopping - Christmas, leave, horse and fall fairs), *Stockholm turiststaden* (Stockholm – the turist city), Samfundet S:t Erik, 32-45.

Nordin, Ch (2010), Les origines de la restauration rapide à Stockholm, *Commerce et mobilités*, Boquet, Y. – Desse, R.-P. éds.Univ. Dijon, 35-46.

Tableau 1

| Marches e | Europe 1992 | | |
|--------------|------------------|--------|---------------------|
| | Marchés & Foires | Halles | Sociétés familiales |
| Belgique | 1423 | 0 | 81000 |
| Allemagne | 10705 | | 247000 |
| Danemark | 4 | | 345 |
| Espagne | 5804 | 838 | 125000 |
| France | 20692 | 2000 | 100000 |
| Gde Bretagne | 620 | 240 | 120000 |
| Grèce | | | |
| Italie | 15000 | | 230000 |
| Irland | | | 4237 |
| Luxembourg | 17 | 0 | 55 |
| Pays-Bas | 909 | 1 | 16000 |
| Portugal | 34 | 32 | 30645 |
| Suède | 1030 | 11 | 4000 |
| Suisse | 340 | 0 | 1040 |
| Norvège | 75 | 2 | 150 |
| Autriche | | | |
| TOTAL | 56653 | 3124 | 959532 |
| | | | Nordin, Ch. (1992) |